

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
SEINE-NORMANDIE

---

Délibération n° 86-11 du 27 juin 1986  
portant approbation du compte financier 1985

---

Le conseil d'administration de l'agence financière de bassin  
Seine-Normandie :

**DELIBERE**

Article 1 -

Le compte financier de l'exercice 1985, présenté par l'Agent comptable, est approuvé.

Article 2 -

Les crédits de régularisation sont approuvés à hauteur de :  
51 284 369,62 F.

Article 3 -

Le résultat de l'exercice s'élevant à 83 932 294 F. est affecté  
aux réserves.

Le Secrétaire  
Directeur de l'agence

  
Claude FABRET

Le Président  
du conseil d'administration

  
Olivier PHILIP

